

Le Salon des Maires et des Collectivités Locales 2018 vous accueille très prochainement !

A l'occasion de sa 23^e édition le Salon des Maires offre une nouvelle fois un lieu unique où trouver les solutions, les produits et services, les exposants, les ateliers techniques et conférences pour répondre à toutes les problématiques des collectivités locales à l'heure actuelle.

Le SMCL reste l'événement majeur de la fin d'année pour les décideurs du secteur public et se tient historiquement en parallèle du Congrès des maires et présidents d'intercommunalité de France.

Les chiffres de cette nouvelle édition : **900 exposants, 100 conférences, 13 domaines d'activité, 4 espaces thématiques, les Prix de l'Innovation.**

Nous vous proposons cette année encore **quatre newsletters**, vous permettant d'être informé avant le salon des thématiques et sujets forts de l'édition 2018 et de vous préparer à ce grand rendez-vous.

INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT

LE CHIFFRE DU JOUR

9/10 Neuf Français sur dix considèrent que le renouveau du centre-ville doit être l'un des objectifs principaux du maire.

Selon La gazette des communes 20/03/2017

PUBLI-RÉDACTIONNEL



La Fédération française de la franchise (FFF) est la fédération représentative de la franchise, qui depuis sa création en 1971, met son expertise et son professionnalisme au service de cette stratégie de développement des entreprises. La Fédération française de la franchise informe et forme les futurs créateurs d'entreprise sur ce modèle et accompagne les réseaux dans leur développement en franchise en France et à l'international. La FFF a créé l'Académie de la Franchise, premier organisme de formation dédié aux métiers de la franchise. La franchise se caractérise en France par 1976 réseaux, 74102 franchisés et près de 60 milliards de chiffres d'affaires, et représente une véritable opportunité pour le développement économique des territoires.

POUR QUE LE CENTRE-VILLE REDEVienne UN LIEU DE FLÂNERIE...



La plupart des centres-bourgs, des petites et moyennes villes françaises régressent depuis une trentaine d'années hormis les métropoles et leurs communes de petite couronne, et quelques cités touristiques. Plusieurs solutions sont proposées telles que des dispositions fiscales : allègement de la fiscalité sur la construction et la réhabilitation de logement dans certains périmètres ; création de crédits d'impôt sur le revenu pour les dépenses effectuées pour la rénovation d'un logement ancien, et exonération pour les acquisitions d'immeubles anciens. D'autres à l'inverse préconisent l'augmentation de la fiscalisation des terres agricoles, ou encore la mise en place de moratoires locaux empêchant toute création de centres commerciaux

en plein champ. En somme tout faire pour équilibrer la concurrence entre les zones périphériques et les centres-villes, réguler l'urbanisme commercial, accompagner les petits commerçants, améliorer le cadre de vie, rénover les logements, renforcer les mobilités douces pour que le centre-ville redevienne à nouveau un lieu de flânerie.

A noter : Un atelier technique du SMCL traitera de ce sujet : « **Centre-ville : quelle stratégie de reconquête pour le cœur de la commune ?** », le mercredi 21 novembre – Pavillon 2.1 – Salle 21 – 16h30-17h30

PUBLI-RÉDACTIONNEL



Cher clients, Filiale du groupe **EXACOMPTA-CLAIREFONTAINE**, nous sommes spécialistes de la **communication par l'objet** tels que calendriers, planches bancaires, agendas, notebooks, d'objets publicitaires... Les produits millésimés Lavigne vous proposent un média com affiché 365 jours par an, vu plusieurs fois par jour. Nous sommes partenaires de grands noms de l'édition comme **Géo**, ou encore **National Géographic**. Nous tenons à votre disposition un catalogue de plus de **2500 références** proposant des goodies pour vos salons ou événements en tout genre ; La vente ne se fait pas en ligne mais en face à face avec les conseils de nos vendeurs. **Plus de 8000 clients nous font confiance chaque année**

LES COLLECTIVITÉS FACE AUX MENACES TERRORISTES... QUELLES SOLUTIONS ?



Le gouvernement a présenté le 23 février 2018, face à la menace terroriste toujours présente sur le territoire national, la stratégie de prévention sur la radicalisation en 60 points. Cela concerne principalement l'éducation, la justice, la recherche, la formation, la détection et l'information. Les collectivités sont sollicitées pour compléter le maillage de la détection des individus en voie de radicalisation (prévention, prise en charge). Il s'agit en effet de nommer des référents pour renforcer et sécuriser l'échange d'informations avec les cellules de suivi, d'intensifier les actions de formation des agents territoriaux, de développer des actions de coopération entre les collectivités et les services de l'État dans la prise en charge de personnes

présentant des signes de radicalisation. Mais aussi de renforcer l'action dans le suivi des enfants de familles de retour des zones d'opérations, de généraliser les plans de prévention de la radicalisation dans le cadre des contrats de ville, et enfin de mobiliser l'ensemble des options pour le financement des doctorats au profit de la prévention de la radicalisation.

A noter : Un atelier technique du SMCL abordera la question de cette mesure : « **Plan national de la radicalisation 2018. Quelles conséquences, quelles obligations, quelles solutions pour les collectivités locales ?** », le mardi 20 novembre – Pavillon 3 – Salle 31 – 12h30-13h30

PRIX DE L'INNOVATION DU SMCL



Le concours des **Prix de l'Innovation du Salon des Maires et des Collectivités Locales** récompense les produits, procédés, matériels, systèmes, services ou techniques innovants développés par les exposants du SMCL.

Un jury de professionnels présidé par Pierre JARLIER, maire de SAINT-FLOUR (15), et composé de directeurs territoriaux et journalistes spécialisés départagera les dossiers reçus dans les **9 catégories du concours**.

Fin octobre, vous retrouverez le palmarès complet du concours.

L'ACCESSIBILITÉ... UN SUJET TOUJOURS D'ACTUALITÉ AU SEIN DE L'ESPACE PUBLIC



Les communes ont dû s'engager à se rendre accessibles à tous les citoyens, en 2015 après la loi du 11 février 2005 sur le handicap. Or l'échéance n'a pas pu être respectée au sein de tous les territoires. Les bilans réalisés par les usagers concernés sont parfois mitigés. L'accessibilité ne répond pas toujours aux besoins spécifiques liés à un certain type de handicap. En pratique, l'espace urbain ne peut être exempt de tout obstacle. Mais cette difficulté réelle cache souvent un manque d'expertise sur la planification. Son élaboration et son suivi ne peuvent se faire sans connaissance parfaite de la réglementation sur l'accessibilité et les besoins des personnes handicapées ou à mobilité réduite, et sans avoir réalisé un état des lieux précis. Il s'agit de repenser l'espace urbain pour réduire voire supprimer les difficultés de déplacements, élaborer différents scénarii et proposer un chiffrage des travaux à envisager. La condition *sine qua non*, sans laquelle tous ces aspects risquent de ne pas s'imbriquer correctement, est la maîtrise parfaite de l'exercice du pilotage et d'animation de groupe de travail.

A noter : Un atelier technique du SMCL traitera de ce thème : « **PAVE : comment bien préparer cet outil de planification d'aménagement de la voirie et de l'espace public ?** », le mardi 20 novembre – Pavillon 4 – Salle 40 – 11h15-12h15

Suivez les actualités du salon sur @salondesmaires

www.salondesmaires.com

AMF INFOPRO Digital